



# **Solvabilité et situation**

# **financière**

Rapport 2022

# Résumé

## Général

**Ce document est le rapport 2022 sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) d'Ageas Groupe et d'Ageas SA/NV en tant qu'entité solo (en rapport avec son activité de réassurance).**

**Les chiffres présentés dans ce rapport sont conformes aux Quantitative Reporting Templates (QRT) tels que déclarés aux autorités de contrôle. Un sous-ensemble de ces QRT, qui doivent être rendus publics et qui fournissent des informations quantitatives conformément à Solvabilité II au 31 décembre 2022, est inclus en annexe de ce SFCR.**

Le chapitre A "Activité et performance" décrit le profil d'activité et la structure globale d'Ageas SA/NV. Il donne également un aperçu des performances du groupe en matière de souscription et d'investissement. Le chapitre B "Système de gouvernance" explique la structure de gouvernance du groupe et décrit la mise en place des fonctions clés de Solvabilité II. Le chapitre C "Profil de risque" décrit les principaux risques auxquels Ageas est exposé (risques financiers et non financiers) et la manière dont Ageas atténue ces risques. Le chapitre D "Évaluation à des fins de solvabilité" explique comment passer du bilan fondé sur les principes des normes internationales d'information financière (IFRS) à l'évaluation des postes du bilan fondée sur les principes d'évaluation de Solvabilité II. Le chapitre E "Gestion du capital" donne un aperçu des fonds propres éligibles et du calcul du capital de solvabilité requis et des ratios de capital de solvabilité.

À l'échelle du Groupe, Ageas sert directement ou indirectement près de 47 millions de clients dans 14 pays d'Europe et d'Asie, grâce à une combinaison de filiales détenues à 100% et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs clés. Ageas propose aux particuliers et aux entreprises des produits d'assurance Vie et Non-Vie conçus pour répondre aux besoins spécifiques des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Les principaux produits commercialisés par les filiales d'Ageas sont :

- Les produits d'épargne-vie avec ou sans participation aux bénéfices ;
- Assurances Prévoyance ;
- Épargne-pension ;
- L'assurance accidents du travail ;
- L'assurance Auto ;
- L'assurance Habitation.

## Événements importants, commerciaux ou autres

Le nouveau plan stratégique sur trois ans d'Ageas, "Impact24", a démarré en 2022. Ce plan vise à orienter Ageas vers une croissance durable à long terme, en s'appuyant sur le profil bien diversifié du Groupe et sur des franchises clés solides. Ageas considère ce qu'il fait aujourd'hui comme un tremplin vers l'avenir du Groupe. Les choix et les investissements réalisés au travers du plan Impact24 ne concernent pas seulement les trois prochaines années, mais aussi les années suivantes, jusqu'en 2030 et au-delà.

## Résultat net

Le bénéfice net du Groupe pour l'année 2022, hors impact des marchés financiers en Asie, a dépassé la barre du milliard d'euros, reflétant le solide résultat en Belgique et l'excellent résultat sous-jacent en Asie. Les marges Vie des entités consolidées ont toutes atteint les objectifs Impact24 du Groupe, tandis que le ratio combiné Non-Vie a été légèrement inférieur, principalement en raison de mauvaises conditions météorologiques supérieures à la moyenne.

Le ratio combiné Non-Vie pour les entités consolidées s'élève à 96,5%, y compris un impact plus élevé que la moyenne des mauvaises conditions météorologiques tout au long de l'année (4,3 pp), affectant la rentabilité du segment européen et de la réassurance en particulier. L'impact sur le résultat net du Groupe s'élève à 144 millions d'euros.

La génération de capital libre opérationnel, incluant à la fois le périmètre Solvabilité II et le périmètre non-Solvabilité II, s'élève à 1.172 millions d'euros. Ceci soutient l'engagement du Groupe dans une trajectoire de croissance du dividende par action de 6 à 10 % sur le cycle stratégique actuel Impact24.

Le bénéfice net du Groupe pour 2022, hors RPN(i), s'est élevé à 871 millions d'euros. Si l'on exclut ces plus-values non récurrentes et l'impact des marchés financiers en Asie, le résultat net hors RPN(i) aurait atteint 1.062 millions d'euros.

## Changements au sein du groupe

### Acquisitions en 2022

#### Intérêt supplémentaire dans AFLIC (Asie)

Le 20 mai 2022, Ageas a signé un accord afin d'augmenter sa participation dans la coentreprise Ageas Federal Life Insurance Company Ltd (AFLIC) de 49% à 74% pour une contrepartie en espèces de INR 5,8 milliards. Cette transaction a été clôturée le 19 septembre 2022. Selon les normes IFRS, cette transaction est considérée comme une acquisition par étapes, de sorte que la participation précédemment détenue de 49 % a été traitée comme si elle avait été cédée, donnant lieu à une plus-value sans effet sur la trésorerie de EUR 50 millions. AFLIC a été entièrement consolidée par le groupe Ageas à partir du dernier trimestre 2022.

#### Sociétés immobilières (Europe)

Deux sociétés immobilières ont été acquises conjointement par plusieurs entités du groupe au Portugal. Campolide XXI a été acquise fin 2021 pour un montant de 30 millions d'euros et SPPP au premier trimestre 2022 pour un montant de 82 millions. Milleniumbcp Ageas détient la majorité des actions des deux sociétés. Ces sociétés sont entièrement consolidées par le groupe Ageas au 31 décembre 2022.

#### AG Insurance (Belgique)

En juillet 2022, AG Insurance a acquis 100 % des actions du groupe Anima (5<sup>ème</sup> opérateur belge de maisons de repos) pour un montant de 335 millions d'euros. Cette acquisition est considérée comme un regroupement d'entreprises au sens de la norme IFRS 3. Aucun goodwill n'a été comptabilisé dans le bilan d'ouverture.

### Cession groupe destiné à la vente

#### Ageas France (Europe)

Le 13 mars 2023, Ageas a annoncé avoir entamé des négociations exclusives avec La Mutuelle Épargne Retraite Prévoyance Carac ("Carac") pour la cession de ses activités françaises. Cette cession répond aux critères de la norme IFRS 5 pour être classée comme détenue en vue de la vente. Les actifs et passifs au 31 décembre 2022 relatifs à Ageas France (et ses filiales) ont été classés comme groupe de cession et sont présentés comme "Actifs détenus en vue de la vente" et "Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente" dans l'état consolidé de la situation financière.

Les valeurs comptables des principaux actifs et passifs d'Ageas France au 31 décembre 2022 se résument comme suit :

- Placements disponibles à la vente EUR 2.4 milliards ;
- Placements en unités de compte (unit-linked) EUR 1.5 milliard ;
- Passif d'assurance EUR 2.4 milliards ;
- Passifs liés aux produits en unités de compte: 1.5 milliards d'euros.

Il existe également un passif subordonné inter-entreprises d'un montant de EUR 55 millions au bilan d'Ageas France qui est éliminé au niveau du groupe Ageas. La situation nette totale d'Ageas France au 31 décembre 2022 s'élève à EUR 222 millions.

## Sensibilité aux risques

Le risque financier est le risque le plus important pour de nombreuses activités d'Ageas. Le cadre de risque en place dans toutes les opérations combine des politiques d'investissement, des limites, des tests de résistance et un suivi régulier afin de contrôler la nature et le niveau des risques financiers et de s'assurer que les risques pris sont appropriés à la fois pour le client et l'actionnaire, et qu'ils sont rémunérés de manière appropriée.

La répartition globale des actifs est déterminée par les entités locales. Le processus de décision se base sur l'optimisation de la balance entre la prise de risque, les exigences réglementaires en matière de capital, les risques et le rendement à long terme, les attentes des assurés, les exigences en matière de participation aux bénéfices, les questions fiscales et de liquidité afin de parvenir à une composition cible appropriée.

Le département risque d'Ageas Groupe surveille l'appétit pour le risque global couvrant les risques financiers et collabore avec les entreprises locales pour développer les politiques et les meilleures pratiques, qui doivent être adoptées par les Conseils d'administration locaux afin de garantir leur intégration au niveau local.

Chaque année, Ageas effectue une analyse de sensibilité associée aux facteurs clé de risque du marché. Les résultats montrent la sensibilité du ratio de la solvabilité à la fin de l'année 2022 par facteur de risque. Pour les résultats, nous nous référons à la section C.2.2 Sensibilité au risque.

Les risques liés au développement durable font partie de la taxonomie des risques. L'analyse de ces risques est reflétée dans l'Ageas Rapport sur les risques principaux (KRR) et dans les procédures des risques émergents. En outre, en s'appuyant sur le travail réalisé en 2021, Ageas a continué à développer son cadre d'évaluation du risque climatique dans ses portefeuilles, et des stress tests sur le changement climatique ont été réalisés dans le cadre de l'ORSA 2022.

## Différences d'évaluation entre Solvabilité II et IFRS

Les différences d'évaluation les plus significatives entre le bilan IFRS dans les états financiers et le bilan conforme au marché aux fins de Solvabilité II sont les suivantes :

- La décomptabilisation du goodwill et des autres actifs incorporels sous Solvabilité II ;
- Les biens immobiliers, les prêts, les passifs subordonnés et les placements détenus jusqu'à leur échéance (Held To Maturity) sont comptabilisés au coût amorti selon les normes IFRS, alors qu'ils sont évalués à leur juste valeur (Fair Value) selon Solvabilité II ;
- Les passifs (provisions techniques) découlant des contrats de (ré)assurance et d'investissement sont comptabilisés à des valeurs conformes au marché ;
- Reconnaissance des éléments de passifs éventuels sous Solvabilité II (non applicable pour Ageas).

## Évaluation des provisions techniques

La principale différence entre Solvabilité II et IFRS pour les activités Vie réside dans la méthodologie d'évaluation des provisions techniques. Dans le cadre de Solvabilité II, l'approche de la juste valeur est adoptée pour évaluer la valeur économique des engagements, et aucune marge supplémentaire pour les risques défavorables n'est autorisée dans le Best Estimate Liability (BEL). En revanche, selon les normes IFRS, des marges supplémentaires pour les écarts défavorables peuvent être incorporées dans les réserves comptables, et cet écart est soumis aux normes et réglementations GAAP locales.

Pour les activités Non-Vie, les principales différences sont l'inclusion explicite de l'actualisation pour tous les engagements, l'inclusion d'événements binaires et l'inclusion d'une marge de risque explicite.

## Mesures transitoires sur provisions techniques

Les entités portugaises d'Ageas, ainsi qu'Ageas France, appliquent des mesures transitoires sur les provisions techniques visées à l'article 308d de la Directive 2009/138/CE. Le facteur proportionnel déterminant le ratio d'ajustement transitoire appliqué est mis à jour annuellement au 1<sup>er</sup> janvier. Pour le rapport de fin d'année 2022, le facteur 10/16 a été appliqué, qui sera mis à jour à 9/16 à partir du 01/01/2023. Pour les impacts quantitatifs, veuillez-vous référer au rapport quantitatif (QRT) S.22.01.22.

## Fonds propres

L'analyse de la qualité des Fonds Propres d'Ageas (couvrant le SCR du Groupe) montre qu'à la fin de l'année 2022, 81.7% des fonds propres éligibles sont de la plus haute qualité (Tier 1). À la fin de l'année 2022, la somme des composantes restreintes du Tier 1 s'élève à 13.8% du total du capital Tier 1.

La diminution des Fonds Propres au cours de l'année 2022 est principalement due à la performance des activités d'assurance et aux mouvements défavorables des marchés financiers (taux d'intérêt et inflation). Les Fonds Propres ont également subi l'impact négatif du rachat d'actions et du rachat de la dette subordonnée de niveau 1 restreinte (FRESH), ainsi que du dividende intérimaire et des dividendes sortants prévus.

	31 December 2022	31 December 2021
<b>Own Funds to meet group SCR:</b>	<b>7 137</b>	<b>7 956</b>
Unrestricted Tier 1	5 029	5 205
Eligible Restricted Tier 1	802	1 164
Available Restricted Tier 1	802	1 164
Overflow to Tier 2	0	0
Eligible Tier 2	1 254	1 525
Overflow from Tier 1	0	0
Available Tier 2	1 254	1 525
Tier 3	53	63

## Capital de solvabilité requis (SCR)

Le Pilier 1 (Exigences de Capital) de Solvabilité II exige des assureurs qu'ils calculent leur Capital de Solvabilité Requis (SCR) en utilisant soit la Formule Standard, soit un Modèle Interne (Partiel) (PIM). La Formule Standard est une approche normalisée déterminée par le cadre de Solvabilité II, tandis qu'un Modèle Interne (Partiel) est développé par la compagnie d'assurance elle-même.

La direction d'Ageas estime que, compte tenu du profil de son portefeuille de risques Non-Vie, qui se compose principalement de

polices traditionnelles de détail en assurance dommages, la Formule Standard surestime les risques. Pour AG Insurance et Ageas Insurance Limited, les Modèles Internes Non-Vie ont reçu l'approbation réglementaire des régulateurs belge et britannique. Par conséquent, Ageas Group calcule son exigence de capital réglementaire au niveau du Pilier I sur la base du SCR PIM.

Le tableau ci-dessous présente les ratios Pilier I de solvabilité au niveau du Groupe à la fin de l'année :

	31 December 2022	31 December 2021
<b>Total Eligible Solvency II Own Funds to meet the Group SCR</b>	<b>7 137</b>	<b>7 956</b>
Group Required Capital under Partial Internal Model (SCR)	3 460	4 226
<b>Capital Ratio</b>	<b>206,3%</b>	<b>188,3%</b>
<b>Total Eligible Solvency II Own Funds to meet the minimum consolidated Group SCR</b>	<b>6 090</b>	<b>6 810</b>
Minimum consolidated Group SCR	1 863	2 205
<b>Capital ratio</b>	<b>326,9%</b>	<b>308,8%</b>

## Pilier II Modèle interne

Le Pilier II (Gouvernance et Supervision) couvre la structure et la gestion des entreprises d'assurance et la manière dont elles sont gouvernées. Le management d'Ageas a conclu qu'il y a des domaines qui ne sont pas suffisamment pris en compte par le PIM (Pilier I). Une vision interne permet d'améliorer la prise de décision en fournissant une meilleure compréhension du profil de risque des lignes d'activité et des risques incorporés dans les passifs. C'est pourquoi Ageas utilise une approche interne pour sa gestion du capital, basée sur le Modèle Interne Partiel avec un risque de spread ajusté, l'application d'un Modèle Interne pour l'immobilier, la compensation entre les actifs et les passifs avant de mettre à zéro la valeur de l'actif incorporel et la suppression des mesures transitoires (à l'exception du maintien des droits acquis de la dette hybride émise et de l'extension des délais

d'établissement des rapports). Dans cet ajustement, le risque de spread est calculé sur la partie fondamentale du risque de spread pour toutes les obligations. Cela introduit une charge de SCR pour les obligations d'État de l'UE et diminue la charge de risque de spread pour toutes les autres obligations. Les provisions techniques sont évaluées à leur valeur actuelle nette à l'aide d'une courbe d'intérêt comme le prescrit l'AEAPP (EIOPA), mais au lieu d'utiliser l'ajustement de volatilité standard, les compagnies appliquent un ajustement de volatilité spécifique à la compagnie ou utilisent un modèle de perte attendue, basé sur la composition de leur portefeuille d'actifs spécifique. Ce SCR et les Fonds Propres dans le cadre du Pilier II sont appelés SCR<sub>Ageas</sub> et Own Funds<sub>Ageas</sub>.

Les Fonds Propres Pilier II<sub>Ageas</sub> peuvent être réconciliés avec les Fonds Propres Pilier I comme suit:

	31 December 2022	31 December 2021
<b>Group Eligible Solvency II Own Funds under Partial Internal Model</b>	<b>7 137</b>	<b>7 956</b>
Revaluation of Technical Provision	-127	-112
Recognition of Parking Concessions	499	399
Recalculation of Non Transferable	-171	-108
<b>Group Eligible Solvency II<sub>Ageas</sub> Own Funds</b>	<b>7 337</b>	<b>8 135</b>

Le modèle interne partiel du SCR du Groupe peut être rapproché du SCR<sub>Ageas</sub> comme suit:

	31 December 2022	31 December 2021
<b>Group Partial Internal Model SCR</b>	<b>3 460</b>	<b>4 226</b>
Impact of Real Estate Internal Model	-125	-184
Additional Spread Risk	3	252
Delta Diversification	23	-19
Less adjustment Technical Provision	3	-156
Less Deferred Tax Loss Mitigation	0	9
<b>Group SCR ageas</b>	<b>3 363</b>	<b>4 128</b>



Ageas SA/NV  
Avenue du Boulevard 21/14-17  
1210 Bruxelles, Belgique  
Tel: +32 (0) 2 557 57 11  
Fax: +32 (0) 2 557 57 50  
Internet: [www.ageas.com](http://www.ageas.com)  
E-mail: [info@ageas.com](mailto:info@ageas.com)